



DURÉE

2 demi-journée de 3h30
(soit 7 heures)
9H-12H30

PRIX

280 € HT par participant

PUBLIC CONCERNÉ

Experts immobiliers,
administrateurs de biens,
gestionnaires immobiliers,
promoteurs immobiliers,
directeurs immobiliers,
directeurs financiers, conseillers
en gestion de patrimoine,
agents des services fonciers,
juristes, agents et négociateurs
immobiliers

PRÉREQUIS

Maitrise de la langue
française
Avoir un ordinateur et une
bonne connexion

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés
de synthèse, d'échanges
et d'ateliers pratiques

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats,
juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des
connaissances
Questionnaire de satisfaction
A la fin de la formation le
stagiaire s'auto-évalue en
remplissant la grille de
compétences de l'attestation de
formation

PLUS D'INFOS

Tél. : 0 969 320 805
Mail : formation@ofib.fr
www.ofib.fr

Formation obligatoire des professionnelles de l'immobilier : Les contrats - savoir rédiger ses contrats pour éviter sa mise en responsabilité » DISTANCIEL

Formation éligible aux exigences du **décret 2016-173 du 18 février 2016** relatif à la formation obligatoire des professionnels de l'immobilier et au renouvellement de la carte professionnelle.



OBJECTIFS

- ✓ **Intégrer** les données essentielles d'un mandat de vente et d'un compromis.,
- ✓ **Identifier** les fondamentaux juridiques afin de les intégrer dans sa façon d'être et sa façon de faire dans le but d'accomplir un travail reconnu et de sécuriser le parcours de vente.



PROGRAMME

- ✓ Préambule TracFin (méthodologie, étude et remise feuille Tracfin...)
- ✓ Les démarches préalables au mandat de vente : l'information pré contractuelle (étude sur contenu et formalisme du document)
- ✓ Le mandat de vente, une vigilance accrue (Etude, examens nouvelles clauses à insérer, droit civil , régimes matrimoniaux, successions
- ✓ Les compromis de vente mono propriété et copropriété, savoir rédiger (Etude compromis de vente, clauses à insérer urbanismes et vices cachés, assainissement, servitudes légales...)
- ✓ Les offres d'achat, savoir rédiger pour se prémunir et sécuriser sa vente (droit civil et régimes matrimoniaux, successions, décrypter nouvelles situations apparue entre le mandat et l'offre d'achat, droit civil immobilier..)



VALIDATION

- ✓ Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié ISQ-OPQF et CERTIBAT Formation Professionnelle



Sur demande, déploiement de nos formations au sein de votre structure (intra-entreprise) partout en France.